

Charte éditoriale des réseaux sociaux de la commune de Faverges-Seythenex

Cette charte a pour but de préciser les objectifs et le fonctionnement de la page Facebook de la commune «Ville de Faverges-Seythenex», ainsi que les conditions d'expression des personnes intervenant sur cette page.

« Ville de Faverges-Seythenex » est la page officielle de la commune de Faverges-Seythenex. Elle a pour objectif d'informer les citoyens et de mettre en valeur, en priorité, les informations de la commune de Faverges-Seythenex ; elle reste ouverte aux informations venant des autres communes des Sources du lac d'Annecy, ainsi que des associations du territoire pour tout ce qui concerne leurs évènements*. Le réseau social concerné est Facebook**. Si d'autres réseaux venaient à être utilisés par la commune, cette charte leur serait également appliquée.

La page Facebook «Ville de Faverges-Seythenex» est ouverte à tous. Vous pouvez vous y exprimer en commentant les publications. Gardez en tête qu'en intervenant sur les publications de « Ville de Faverges-Seythenex », vous ne vous exprimez pas dans un cadre privé : vous intervenez sur une page officielle. Vos propos deviennent donc publics et engagent votre responsabilité pénale. Le respect des autres et les règles de politesse doivent guider vos commentaires.

Merci de respecter l'ensemble des règles suivantes : Ne sont pas tolérés :

- Les commentaires racistes, xénophobes, pornographiques, sexistes, les incitations à la haine et à la violence.
- Les insultes, attaques personnelles, provocations ou acharnements contre une personne.
- Les critiques systématiques, répétées, à l'égard des élus municipaux, les mises en cause des membres du personnel communal.
- La mise en avant d'un produit ou d'une marque à des fins publicitaires (promotion commerciale...), un parti politique, une religion.

Ne postez pas de commentaire n'ayant pas de rapport avec le sujet abordé.

Publiez des messages rédigés dans un langage compréhensible par tous. Évitez d'utiliser une majorité de MAJUSCULES : sur internet, cela équivaut à crier et pour un lecteur, l'emploi d'une majorité de majuscules signifie agressivité de l'auteur du message.

^{**} Veuillez noter que cette charte s'applique également aux pages «Micro-Folie Faverges-Seythenex» et «Mediathèque Faverges-Seythenex».

La page «Ville de Faverges-Seythenex» est modérée a posteriori par le service communication de la mairie. Si vos interventions ne respectent pas les règles énoncées plus haut, elles seront supprimées. Si la personne dont le commentaire a été supprimé persiste, elle pourra être à terme bannie de la page.

Les modérateurs répondent aux questions posées en se renseignant auprès des services municipaux concernés ou des partenaires institutionnels. Ils peuvent répondre aux questions publiées de manière publique ou par message privé.

Lorsqu'un commentaire comporte des coordonnées personnelles ou des liens hypertextes inappropriés, il est supprimé par les modérateurs. De même, lorsqu'un commentaire renvoie vers un lien hypertexte n'ayant pas de rapport direct avec la publication, il est supprimé.

Les collectivités territoriales sont soumises à des règles strictes en matière de communication durant les périodes préélectorales et électorales. L'article L52.8 du Code électoral interdit toute utilisation des moyens publics au soutien de la campagne de tout candidat (pas d'expression des partis politiques, des candidats ou des personnes les soutenant). La page «Ville de Faverges-Seythenex» n'a donc pas pour objet l'expression des partis politiques et de leurs candidats, ni celle de leurs soutiens. Toute intervention et prise de position en faveur ou à l'encontre d'un candidat ou d'une sensibilité politique est strictement interdite sur cette page.

En devenant membre de la communauté «Ville Faverges-Seythenex», par le fait de cliquer sur le bouton «J'aime» ou de commenter les posts de la page, vous vous engagez à respecter pleinement la présente charte d'utilisation.

Merci de respecter ces règles et bienvenue sur la page

: «Ville de Faverges-Seythenex».

^{*} Les associations qui souhaitent que la page «Ville de Faverges-Seythenex» partage leurs informations sur les évènements qu'elles organisent (évènements grand public, ne sont pas concernées les assemblées générales par exemple) peuvent formaliser une demande par message privé ou par mail à : com@faverges.fr